



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Introduction:

Nous vous offrons notre propriété en toute bonne foi et vous souhaitons un excellent séjour avec beaucoup de Plaisir et de joie.

Pour éviter tout malentendu, nous avons défini ci-dessous toutes les règles importantes que nous, en tant que parties, respecterons afin de rendre cette expérience agréable.

A chaque réservation, le locataire (en demandant une réservation) accepte les présentes conditions générales (ci-après dénommées les « Conditions »), et reconnaît les avoir lues et comprises. Si vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez toujours nous contacter via les coordonnées ci-dessous.

1. Notions

« Locataire » : la personne physique ou morale qui loue un appartement au Propriétaire pour elle-même et éventuellement d'autres personnes en son nom.

« Propriétaire » : le propriétaire de cette maison de vacances, étant Fast Solutions SA dont le siège social est sis Hovestraat 113 Boîte 2, 2650 Edegem, enregistrée au RPR sous le numéro 0406.089.906.

« Appartement » : l'appartement loué par le Locataire, y compris ses accessoires et les parties communes de l'immeuble dans lequel se situe l'appartement.

« Réservations à Court Terme » : la période incluse dans l'offre, antérieure à la date d'arrivée, au cours de laquelle l'annulation n'est plus gratuite. La durée du temps proche peut varier selon les périodes de l'année. Ceci est clairement indiqué dans les conditions de réservation, sur les chaînes et sur la page de réservation, sous les conditions d'annulation.

« Réservations normales » : réservations effectuées avant le court terme.

2. Général

Le Locataire qui conclut le contrat de location est solidairement responsable de tous les paiements du prix de la location de l'Appartement, du dépôt de garantie, des taxes éventuelles, des achats de Produits (décrits ci-dessous au point 5) et de l'indemnisation de tous les dommages et inconvénients causés par son ou ses actions ainsi que par sa compagnie. Le Locataire doit également utiliser l'Appartement avec diligence et s'assurer que ses invités utilisent l'Appartement avec diligence et le Locataire est responsable de tous les dommages causés par lui et ses éventuels invités. Même si cet éventuel dommage est constaté après son départ de l'Appartement. L'Appartement doit être occupé avec diligence par le Locataire et ses colocataires, en tenant compte de la tranquillité de l'environnement.

3. Réservations

En réservant via notre site Internet www.botaniquesuites.be ou via un site Internet de tiers, vous effectuez une réservation ferme. La demande de réservation se fait uniquement par email contact@botaniquesuites.be ou par téléphone +32 (0) 499 90 65 69. Une demande de réservation n'est contraignante que si cette demande a été confirmée par e-mail. Après réception de la demande de réservation du Locataire, le Propriétaire enverra au Locataire, après vérification des disponibilités, la confirmation de la réservation par email, comprenant les instructions de l'Appartement ainsi que la facture de confirmation. Lors de la réservation, le Locataire fournira au Loueur, à la première demande, ses coordonnées (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance, numéro de téléphone portable, email et numéro de compte bancaire sur lequel l'acompte pourra être remboursé).

En effectuant une réservation, le Locataire confirme avoir lu, compris et accepté les Conditions Générales. Les réservations effectuées via le site www.botaniquesuites.be sont faites sous cette condition. Pour les réservations effectuées via des plateformes tierces, les conditions de réservation de ces plateformes s'appliquent.

4. Paiements

Les conditions de paiement peuvent varier selon les périodes de l'année. Lors d'une réservation, les conditions de paiement s'appliqueront selon l'offre en vigueur au moment de la réservation. Ceci est décrit pour le locataire sur le canal où la réservation est effectuée ou sur sa propre page Web en cas de réservation directe. Généralement, une réservation doit être payée intégralement ou garantie au début du Court Terme. Dans l'e-mail de confirmation, le Locataire reçoit un aperçu clair des montants à payer et des modalités de paiement final. Le Locataire devra clairement indiquer le numéro de confirmation correspondant avec le paiement.

Les réservations effectuées dans le Court Terme doivent être payées intégralement au moment de la réservation.

Des conditions particulières peuvent s'appliquer pour des périodes exceptionnelles (telles que le réveillon du Nouvel An, Pâques, Noël, la fête des mères, mais sans s'y limiter à la liste susmentionnée).

Le Locataire accorde au Propriétaire le droit de débiter tous les montants dus par le Locataire sur toute carte de crédit ou de débit que le Locataire a mise à la disposition du Propriétaire.

En cas de conflit entre les présentes conditions de paiement et d'autres structures de paiement disponibles et en vigueur sur une plateforme tierce, telle que Booking.com, AirBnB, ou autres, les règles de la plateforme où la réservation a été effectuée prévaudront. Les conditions de paiement publiées sur le site Internet de l'établissement au moment de la réservation prévalent toujours.

5. Caution

Le Propriétaire peut, dans certaines situations, demander une caution (ci-après dénommée « Caution »). De telles situations peuvent se produire dans le cas où, en raison d'une action/inaction du Locataire, le Propriétaire considère qu'une caution est exigée. L'appréciation est à la discrétion du Propriétaire et peut être évaluée avant le Court Terme ou pendant le séjour s'il existe des preuves que le Locataire ne respecte pas l'une des obligations incluses dans le contrat de location. Si le Locataire ne souhaite pas régler l'acompte dans le délai requis, le Propriétaire pourra annuler la réservation avec effet immédiat, sans indemnité pour le Locataire. En cas de consommation des Produits et/ou en cas de dommage, le Propriétaire a toujours le droit de demander au Locataire un acompte (ci-après dénommé « Acompte ») pour ces Produits ou une indemnisation du dommage afin de maintenir un niveau de dépôt adéquat. Le paiement intermédiaire susmentionné doit être effectué dans les 24 heures suivant la demande. La Caution, ou le solde de celle-ci, sera remboursée par le Propriétaire au Locataire au plus tard 10 jours calendaires après le départ, sauf motif valable (par exemple en cas de dégâts plus importants) nécessitant un délai plus long de traitement. ce remboursement.



Botanique Suites

Dans ce cas, le Propriétaire en informera le Locataire par e-mail, avec justification de la raison pertinente et une estimation du délai auquel l'Acompte, ou le solde de celui-ci, sera remboursé.

La Caution servira (en totalité ou en partie) à compenser les dégradations éventuelles de l'ameublement de l'Appartement ainsi qu'au règlement des produits consommés ou emportés par le Locataire. Ces produits sont proposés contre paiement et sont répertoriés sous la dénomination "Produits labellisés" ou "Produits à emporter" (ci-après également dénommés "Produits"). Chaque produit labellisé est reconnu par l'étiquette de prix qui y est apposée. Le Locataire s'engage à vérifier si l'inventaire de l'Appartement, des Produits labellisés et des Produits à Emporter est complet lors de son emménagement.

Le Propriétaire vérifiera l'inventaire après le départ du Locataire et facturera la Caution pour tous les dégâts éventuels ainsi que les Produits manquants.

6. Retard de paiement

Si le Locataire ne paie pas le prix de la location ou la Caution à temps, le Propriétaire considérera cela comme une annulation de la réservation par le Locataire et le contrat de location sera résilié de plein droit et avec effet immédiat. Si le Locataire n'effectue pas le Paiement Intérimaire à temps, le Propriétaire a le droit de considérer cela comme la résiliation du contrat de location, de plein droit et avec effet immédiat. En conséquence, le Locataire doit quitter l'Appartement immédiatement. Le Propriétaire a alors le droit de proposer à nouveau l'appartement concerné à la location sur le marché. L'acompte versé par le Locataire ne sera alors pas remboursé.

7. Annulation par le Locataire

Toute annulation par le Locataire doit être communiquée par écrit au Propriétaire par email (contact@botaniquesuites.be) ou autre moyen électronique prévu pour l'annulation.

Les annulations en dehors du Court Terme sont gratuites, sauf si le Locataire a réservé un tarif non remboursable.

Les annulations à Court Terme seront facturées à 100 % du prix de la location.

La non-présentation est considérée comme une annulation dans le Court Terme et sera facturée à 100 % du prix de la location.

Si le Locataire n'utilise pas l'Appartement ou le quitte avant la fin de la période de location, aucune indemnité ne sera due par le Propriétaire et le Locataire continuera à devoir le montant total de la réservation au Propriétaire.

Dans tous les cas, le Propriétaire est libre de proposer de nouveau l'Appartement à des tiers en location.

8. Annulation par le Propriétaire

Si en raison de circonstances imprévues, le Propriétaire doit annuler la location et résilier unilatéralement le contrat de location, le Locataire en sera informé immédiatement par e-mail et les paiements effectués par le locataire seront remboursés au locataire par le Propriétaire dans les 7 jours ouvrables.

Si la résiliation du Contrat de location par le Propriétaire ne résulte pas d'un cas de force majeure, le Propriétaire versera également au Locataire un montant supplémentaire de 20% du loyer (hors Caution) constituant l'indemnisation habituelle des dommages et inconvénients.

Annulations pour expérience négative.

Le Propriétaire peut décider d'annuler une réservation en cas d'expérience négative avec le Locataire. Cette annulation devra être communiquée au Locataire au plus tard 48 heures après l'arrivée de la réservation et devra indiquer comme motif d'annulation : « expérience négative avec le Client ». Dans un tel cas, aucun frais ou remboursements ne seront applicables ni pour le Locataire ni pour le Propriétaire. En dehors du délai de 48 heures après l'arrivée de la réservation, la réservation est considérée comme une réservation habituelle et les annulations pour expérience négative ne peuvent plus s'appliquer.

Le Propriétaire s'efforce de satisfaire chaque Hôte. Une expérience négative peut signifier (sans limitation) : L'appartement loué a été laissé en mauvais état, des dommages sont survenus et le Locataire n'en a pas assumé la responsabilité, des objets manquants, un solde impayé, toute sorte de perturbations, le Locataire n'était pas satisfait du séjour précédent et en a informé le Propriétaire ou publiquement en écrivant un avis inférieur à 9 sur 10 ou 4,5 sur 5 ou toute autre violation majeure des obligations du Locataire.

9. Frais d'utilitaires

La consommation normale d'énergie et d'eau est incluse dans le loyer convenu. L'utilisation normale est considérée comme l'utilisation quotidienne moyenne de l'appartement au cours des 12 derniers mois. En cas de consommation excessive par le Locataire, le Propriétaire réglera les surcoûts avec la Caution, à savoir les surcoûts suivants:

- Frais d'énergie : 0,35 euros par Kwh (pour 1 Kwh démarré).
- Consommation d'eau : 5 EUR par m3 (par 0,1 m3 commencé).

10. Dommage

Le Locataire est toujours tenu de signaler tout dommage immédiatement, mais au moins avant le départ, au Propriétaire par écrit par email (contact@botaniquesuites.be). En cas de dommage, le Propriétaire est autorisé à évaluer si le dommage sera résolu en le remplaçant ou en le réparant, ainsi qu'à déterminer la valeur du dommage. Les dommages incluent toujours la perte de revenus due à l'impossibilité de louer. Le règlement aura lieu au moment du départ.

Si le Locataire ne signale pas les dommages et que cela est découvert par le Propriétaire après que le Locataire ait quitté les lieux, le Propriétaire informera le Locataire par écrit des dommages et de leur valeur.

Dans tous les cas, le Locataire devra couvrir les dommages dans les 30 jours suivant le départ ou convenir dans ce délai d'un règlement avec le Propriétaire. Si le Locataire ne couvre pas les dégâts 30 jours après son départ, il devra payer une pénalité supplémentaire de 100,00 euros/jour de retard.

11. Nettoyage final

Le nettoyage final est inclus dans le loyer si l'Appartement est laissé dans un état normal d'utilisation. A titre d'exemple, sont considérés hors normes: les restes de nourriture éparpillés dans l'Appartement, les éclaboussures de tout liquide sur les murs, les meubles ou autres agencements ou similaires.

Si le Propriétaire est d'avis que l'Appartement a été laissé dans un état anormal, le Propriétaire déduira 100 EUR supplémentaires de la Caution du Locataire.

12. Nombre de personnes

Les tarifs de location sont différents selon le nombre de personnes, avec un maximum de 7, y compris les enfants de plus de 6 ans.

Il ne peut jamais y avoir plus de personnes présentes que le nombre de personnes indiqué lors de la location tel qu'indiqué dans les Conditions Générales (y compris les enfants de plus de 6 ans).



Botanique Suites

Si le nombre de personnes séjournant dans l'Appartement est dépassé, une indemnité de 30% du prix total de la location par personne présente sera payable immédiatement et l'accès ultérieur à l'Appartement sera immédiatement refusé, sans remboursement de l'Acompte ni aucune indemnité. Afin d'exclure tout malentendu, cela signifie que si le Locataire a indiqué lors de la conclusion de la réservation que le nombre de personnes est, par exemple, de 5, mais qu'il est établi que le nombre de personnes présentes est de 7, 30% du total loyer, multiplié par 7, 210% du loyer est dû.

13. Animaux de compagnie

Les animaux domestiques sont autorisés, après consultation avec le Propriétaire.

Les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans les sièges, chaises (chambres et salles de bain). Si le Locataire ne s'y conforme pas, le Propriétaire facturera au Locataire des frais de 30 EUR par animal.

Les chiens doivent être traités contre les tiques et les puces.

Le Locataire doit toujours nettoyer immédiatement les excréments des animaux domestiques. Les frais supplémentaires sont alors de 50 euros par animal.

14. Linge de maison

Tous les lits sont dotés de draps en coton égyptien, de housses de protection et de protège-matelas.

Le Locataire ne peut jamais enlever le protège-matelas des lits. Si le Locataire ne le fait pas, un forfait ménage supplémentaire de 100 euros par matelas sera facturé.

Les nappes et le linge de cuisine sont également fournis dans l'Appartement.

15. Internet, Netflix, Jouets

Le Propriétaire offre au Locataire Internet sans fil gratuit et Netflix dans l'Appartement.

L'utilisation d'Internet est destinée à un usage quotidien. L'utilisation maximale pour un week-end est de 4 GB, pour un midweek de 5 GB et pour une semaine de 9 GB. Si la limite est dépassée, 3,00 EUR par GB avec un minimum de 5,00 EUR seront facturés par le Propriétaire au Locataire.

L'Appartement contient une PlayStation, 2 manettes et une sélection de jouets. Tous les jouets doivent être laissés complets et emballés dans leur propre boîte. Il est interdit d'écrire dessus ou de l'utiliser à d'autres fins.

16. Inventaire du ménage

Attaché à ces termes et conditions est une liste de l'inventaire complet.

Le Propriétaire prie le Locataire de bien vouloir signaler tout dommage immédiatement (dans les 24 heures) par écrit par e-mail (contact@botaniquesuites.be) au Propriétaire. Il est interdit de déplacer des meubles (tables, sièges, placards, lits, etc.).

17. Tabagisme et consommation de drogues

Par respect pour le Locataire suivant, il y a une interdiction totale de fumer, de vapoter et d'utiliser des cigarettes électroniques à l'intérieur de l'Appartement.

En cas de non-respect de cette interdiction de fumer dans l'Appartement, le Locataire prendra en charge tous les frais nécessaires au nettoyage de l'ensemble de l'Appartement.

L'usage de drogues et/ou de stupéfiants est strictement interdit. Si des drogues et/ou des stupéfiants sont utilisés, le contrat de location expirera immédiatement et l'accès ultérieur à l'Appartement sera immédiatement refusé, sans remboursement de la Caution ni aucune compensation. La consommation excessive d'alcool est tolérée tant qu'elle ne cause pas de nuisance au Propriétaire ou aux voisins.

18. Règles de la maison

Utilisation soigneuse de l'Appartement

Vous utilisez l'Appartement et tout ce qu'il contient avec soin. Cela signifie, entre autres, que vous :

- Pensez à l'environnement (comme ne pas laisser couler le robinet/la douche inutilement ; ne pas laisser les lumières et/ou le chauffage et/ou la climatisation allumés inutilement, ne pas gaspiller) ;
- Soyez prudent avec l'utilisation d'objets (communs) ;
- Utilisez les articles exclusivement dans le but pour lequel ils sont destinés ;
- Essayez de prévenir les dommages ;
- Assumez votre propre responsabilité si vous avez causé des dommages de manière inattendue ;
- Fermez toujours toutes les portes et fenêtres lorsque vous quittez l'Appartement ;

Soyez conscients les uns des autres

Cela signifie, entre autres, que vous :

- Ne causez aucune nuisance ou nuisance à vos concitoyens et riverains ;
- Entre 22h00 et 07h00, vous tenez davantage compte de votre environnement. Par exemple, gardez la musique et les autres sons bas, ne faites pas fonctionner les machines à laver ou les sèche-linges et soyez silencieux dans les couloirs, le hall et les cages d'escalier ;
- N'organisez pas des fêtes ou des réunions dans l'Appartement sans consultation et accord écrit du Propriétaire ;

19. Déchets

Les déchets de l'Appartement sont collectés par le personnel du Propriétaire. Les déchets sont strictement triés à Anvers et contrôlés par le Service des déchets. Dans l'Appartement (cuisine), des sacs poubelles spécifiques sont disponibles pour Anvers :

Sacs bleus pour PMD uniquement (plastique, métal, cartons à boire) ;

Sacs blancs pour les autres ordures ;

Le verre et le papier doivent être placés sur le plan de travail de la cuisine ;

Les sacs poubelles doivent toujours être utilisés dans les poubelles. Si le Locataire n'utilise pas de sacs poubelles dans les seaux à déchets, le Propriétaire est malheureusement contraint de facturer 25 euros pour le nettoyage les seaux. Le défaut de séparation des déchets signifie que les déchets ne sont pas collectés par le Service des déchets. Dans une telle situation, le tri des déchets doit être effectué par le personnel du Propriétaire. Le Propriétaire facture des frais à un taux de 50 euros par sac poubelle avec les déchets non séparés de l'Appartement.

20. Arrivée

Le Locataire peut entrer dans l'Appartement à partir de 15h00, sauf accord contraire et confirmé par le Propriétaire par email. Le Locataire reçoit



Botanique Suites

du Propriétaire un code numérique personnel actif dès son arrivée pour accéder à l'immeuble. L'accès à l'Appartement est basé sur une clé virtuelle. La porte d'entrée de l'Appartement est équipée d'une serrure électronique. Le Locataire doit télécharger l'application TapKey sur son smartphone pour la clé virtuelle. Des instructions sur la façon d'utiliser la clé virtuelle seront données au Locataire avant son arrivée.

21. Parking

Le Locataire peut louer une place de parking couverte (ci-après dénommée le « Parking ») auprès du Propriétaire dans la mesure où il reste des places de parking disponibles. Le Parking est situé au Parking Léopold, Henri Van Heurckstraat 9 à Anvers (à 80 mètres de l'Appartement). Vous pouvez accéder au Parking en vous déplaçant jusqu'à la barrière puis en utilisant un badge (ci-après dénommé le « Badge ») pour ouvrir la barrière. Le jour du début de la période de location, le Propriétaire informera le Locataire des modalités d'obtention du Badge. Le Locataire recevra plus d'informations sur le Parking via le lien suivant : <https://www.indigoneo.be/nl/parkings/12804/parking-leopold>. Le Badge est situé dans un casier à l'entrée du bâtiment. Le Locataire se déplace, circule et stationne dans le Parking sous sa propre responsabilité, notamment en cas de détérioration ou de vol de son véhicule ou de son contenu ou de dommages à lui-même. Le Propriétaire ne peut en aucun cas être considéré comme le gardien du véhicule en question et de son contenu, la location comportant un droit de stationnement et ne pouvant donner lieu à aucun droit de garde ou de caution.

Au départ, le Locataire doit remettre le Badge dans le casier. En cas de perte, une indemnité de 50 EUR sera facturée.

22. Départ

Le jour du départ, le Locataire doit quitter l'Appartement au plus tard à 11h00, sauf accord contraire et confirmé par le Propriétaire par email. Si le Locataire dépasse néanmoins l'heure de départ, une période de location ultérieure pourra être facturée et tous les frais en résultant ainsi que les éventuelles réclamations des Locataires ultérieurs seront à la charge du Locataire, sauf convention contraire préalable et confirmée par le Propriétaire par courrier électronique.

Le Locataire doit laisser l'Appartement propre, balaineté, le Locataire pouvant penser à :

- Retirer tous les aliments et boissons des placards et du réfrigérateur (amende 15 euros) ;
- Laisser le four et le micro-ondes propres (amende 35 euros par appareil) ;
- Fermez toutes les fenêtres et portes ;
- Éteindre la cheminée (amende 20 euros) ;
- En cas d'arrivée d'animaux domestiques, nettoyer les excréments (amende 50 euros) ;
- Vérifiez soigneusement que rien n'est oublié (téléphones, tablettes, chargeurs, vêtements) ;

23. Prix

Tous les prix indiqués sont en euros et incluent la TVA.

Les prix valables sont les prix indiqués sur chaque canal de réservation. Les prix ne peuvent être ajustés entre la réservation et le séjour que si des dispositions légales imposent des frais supplémentaires.

24. Responsabilité

Le Locataire accepte qu'il ne puisse en aucun cas engager la responsabilité du Propriétaire pour des dommages, ni directs ni indirects et sous quelque forme que ce soit, causés aux biens ou animaux domestiques du Locataire et/ou des colocataires et/ou invités lors de son séjour. Le Locataire utilise les lieux à ses propres risques et périls.

Toute réclamation du Locataire, qui résulterait d'une non-conformité entre l'Appartement et son inventaire par rapport à la description sur le site internet du Propriétaire (www.botaniquesuites.be) ou sur l'état d'entretien de l'Appartement, devra être impérativement signalé directement au Propriétaire par le Locataire, et ce dans les 24 heures suivant son arrivée. Le Propriétaire pourra alors, dans la mesure du raisonnable et en concertation avec le Locataire, apporter une solution.

Par ailleurs, la responsabilité du Propriétaire ne pourra être engagée, ni par le Locataire, en cas de vol, d'incendie ou de recours du Propriétaire de l'Appartement contre le Locataire, par exemple du fait de dégradations locatives.

Un manquement ne peut être imputé au Propriétaire s'il n'est pas dû à sa faute, c'est-à-dire s'il y a un cas de force majeure.

25. Culpabilité

Le Propriétaire ne pourra être tenu pour responsable de toute perturbation ou entrave pendant le séjour dans l'Appartement, si celle-ci résulte d'événements imprévus. Le Propriétaire ne peut être tenu responsable des inconvénients causés par les travaux de tiers, tels que la commune, la province, etc. Le Propriétaire ne peut pas non plus être tenu responsable de l'interruption de l'eau, de l'électricité et de l'internet si celle-ci résulte d'un cas de force majeure. Le Propriétaire décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de bagages, d'effets personnels ou de véhicule, ainsi que des frais résultants d'une arrivée tardive à l'Appartement. Le Propriétaire ne pourra être tenu responsable en cas d'accident. Le Locataire reste entièrement responsable de son animal de compagnie.

26. Réclamations et litiges

Aucune réclamation ne sera traitée si elle n'est pas communiquée par écrit au Propriétaire par email (contact@botaniquesuites.be) dans les 24 heures suivant l'entrée dans l'Appartement. La même règle s'applique si quelque chose de grave se produit pendant le séjour dans l'Appartement. A défaut d'accord, le Propriétaire devra faire vérifier la plainte par un expert, huissier ou notaire, afin d'obtenir un avis objectif. Le présent contrat a été rédigé et doit être interprété conformément au droit belge. Tous les litiges pouvant résulter de cet accord relèvent de la compétence exclusive des tribunaux belges.

27. Enfin

Toutes les informations sur feuillets mobiles ou sur le site Internet (www.botaniquesuites.be) concernant cet Appartement, son agencement, son mobilier ou ses équipements ont été fournies de bonne foi par le Propriétaire. En cas de changement de celui-ci entre le moment de la réservation et le début de la période de location, le Propriétaire en informera le Locataire, mais le Propriétaire ne pourra en être tenu pour responsable. Si malgré tout, les informations concernant l'Appartement, l'agencement, le mobilier ou les équipements s'avèrent erronées, le Locataire doit en informer immédiatement le Propriétaire, afin qu'il puisse y remédier dans des délais raisonnables.



Botanique Suites

Annexe 1 INVENTAIRE AMEUBLEMENT APPARTEMENT

Couloir

- Porte de sécurité équipée de Dom Tapkey
- Visiophone
- Penderie avec cintres
- Fleurs sur socle
- 2 Peintures
- Pouf en cuir
- Chauffeur
- Porte-parapluie

Salle de bains

- Toilette et accessoires
- Douche
- Miroir
- Miroir de maquillage
- 2 lavabos
- 2 robinets
- 1 placard
- 1 sèche-cheveux
- Rideaux en soie
- Draperie en velours
- Serviettes

Le salon

- Canapé
- Coussins décoratifs
- Pouf
- Table basse
- Foyer électrique
- TV
- Meuble TV
- Playstation
- 2 manettes
- Climatisation
- Des jouets et livres de peinture
- Rideaux en soie
- Draperie en velours
- Vase avec des fleurs artificielles

Salle à manger

- Table ovale
- 8 places
- 1 peinture
- 1 placard
- 1 miroir
- 3 x anneau de suspension
- 2 lampes de table
- 1 bol
- 2 nappes et 24 serviettes
- Rideaux en soie
- Draperie en velours

Cuisine

- Armoires de cuisine
- Plaque à induction
- Fourneau
- Four micro onde
- Machine à expresso
- Capot
- Réfrigérateur
- Lave-vaisselle
- Grille-pain
- Des casseroles
- Assiettes
- Bols
- Verres
- Couvert
- Seau à champagne
- Plat pour le caviar

Minibar (dans le réfrigérateur) – veuillez consulter la liste dans l'appartement

- Champagne



Botanique Suites

- Sélection de vins
 - Sélection d'eaux
 - Sélection de boissons sans alcool
 - Sélection de boissons alcoolisées
 - Capsules de café (pour machine professionnelle Nespresso)
- Pour des souhaits particuliers, merci de nous en informer avant votre arrivée et nous les mettrons à votre disposition.

Complémentarités :

- Sucre
- Sel
- Poivre
- Épices
- Huile d'olive
- Acéto balsamique
- Produits de nettoyage
- Produits pour la vaisselle
- Des serviettes en papier
- Rôle papier
- Produits de toilette, etc.

Chambre S

- 1 lit simple
- 1 lampadaire
- 1 hocker
- 1 armoire
- 1 Tableau
- 1 couette
- 2 oreillers pour dormir
- 1 coussin décoratif
- 1 chemin de lit
- Rideaux en soie
- Draperie en velours

Chambre principale

- 1 lit king size
- 2 lampes de table
- Climatisation
- 1 Placard
- 1 télévision
- 1 Peinture
- 1 couette
- 1 couette supplémentaire pour le séjour
- 2 coussins de couchage supplémentaires pour le salon
- 4 oreillers de couchage
- 2 coussins décoratifs
- 1 chemin de lit
- Rideaux en soie
- Draperie en velours
- Fer et table à repasser
- coffre-fort

Chambre M

- 1 lit queen size
- 1 placard
- 2 lampes de table
- Climatisation
- 1 télévision
- 1 Peinture
- 1 couette
- 4 oreillers de couchage
- 2 coussins décoratifs
- 1 chemin de lit
- Rideaux dit
- Draperie en velours



Annexe 2

LABELED PRODUCTS

Disponible contre paiement aux prix indiqués sur l'emballage

Cuisine:

- Café (pour machine Nespresso professionnelle)
- des boissons dans le minibar
- la nourriture du minibar

Cette liste n'est pas exhaustive et peut légèrement varier. Pour des souhaits particuliers, merci de nous en informer avant votre arrivée et nous les mettrons à votre disposition.

Bijlage 3

PRODUITS TAKE-AWAY

Comme beaucoup de nos clients tombent amoureux de nos produits, ceux-ci sont disponibles à emporter contre supplément.

- Peignoir : 120 euro/pièce
- Chaussons : 20 euro/paire
- Serviettes 50 euros/pièce
- Parapluies : 30 euros/pièce

Les oreillers, couettes, housses de couette et draps font partie du logement et ne sont donc pas disponibles à emporter.